

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE Secrétariat Général du Gouvernement

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI PORTANT ANNONCE DU DECES INOPINE DE SON EXCELLENCE PIERRE NKURUNZIZA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

1. Le Gouvernement de la République du Burundi annonce avec une très grande tristesse aux Burundais et à la Communauté Internationale, le décès inopiné de Son Excellence Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi, survenu à l'Hôpital du Cinquantenaire « Natwe Turashoboye » de KARUZI, suite à un arrêt cardiaque.
2. Alors qu'il avait passé l'après-midi du samedi 06 juin 2020 à assister à un match de Volley ball à NGOZI, c'est pendant la nuit de 06 juin 2020 allant vers le dimanche 07 juin 2020 que Son Excellence Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi a senti un malaise et s'est vite rendu à l'Hôpital de Karuzi pour se faire soigner. Il a été reçu en hospitalisation pour état de malaise. Le dimanche, son état de santé s'est amélioré et il s'est entretenu avec les personnes qui étaient à côté de lui.
A la très grande surprise, dans l'avant-midi du lundi 08 juin 2020, son état de santé a brusquement changé avec un arrêt cardiaque. Une réanimation immédiate a été entreprise par une équipe multidisciplinaire de médecins pendant plusieurs heures avec une assistance cardio-respiratoire. Malgré une prise en charge intense, continue et adaptée, l'équipe médicale n'a pas pu récupérer le patient.

3. Le Gouvernement de la République du Burundi présente ses condoléances les plus émues au Peuple burundais en général et à sa famille très éprouvée en particulier. Le Burundi vient de perdre un Digne Fils du Pays, un Président de la République, un Guide Suprême du Patriotisme national. Que Dieu tout Puissant ait son âme. Comme il a été un exemple pour tous les Burundais, de quelqu'un qui aime et respecte Dieu, le Gouvernement de la République du Burundi demande au Peuple Burundais de rester calme et serein et d'accompagner Son Excellence le Président de la République avec beaucoup de prières.
4. Le Gouvernement de la République du Burundi annonce qu'un deuil national est ouvert pour 07 jours à partir d'aujourd'hui. Durant cette période, les drapeaux seront mis en berne.
5. Les livres de condoléances sont ouverts au Palais Présidentiel « NTARE RUSHATSI » pour les Burundais ainsi que les Représentants des Missions Diplomatiques et Consulaires accrédités au Burundi. Pour les Burundais ou autres personnes vivant à l'Etranger, les livres de condoléances sont ouverts dans les Missions Diplomatiques et Consulaires du Burundi
6. La suite du programme vous sera communiqué ultérieurement.

Fait à Bujumbura, le 09 juin 2020

LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT
ET PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT



Prosper NTAHORWAMIYE

